

Fiche argumentaire

THÈME

Agriculture ruralité - alimentation

LES RETRAITES AGRICOLES, une bataille menée par les parlementaires communistes :

Les interventions et propositions de lois des parlementaires communistes ont permis d'obtenir (André Chassaigne à l'Assemblée nationale notamment)

- ▶ La **revalorisation des retraites agricoles des chefs d'exploitation**, à compter du 1^{er} novembre 2021 (**85% du SMIC pour une carrière complète de chef d'exploitation, soit 1000€**. Cette mesure concernera environ 200 000 personnes au 1^{er} novembre 2021),
 - ▶ Une revalorisation des retraites agricoles des conjointes et conjoints d'exploitation et aides familiaux (l'augmentation mensuelle moyenne sera d'environ 100 € et cette mesure, si elle est adoptée au Sénat avant décembre 2021, bénéficiera à compter du 1^{er} Janvier 2022 à environ 210 000 bénéficiaires, dont 2/3 de femmes).
- 100 à 150€ de plus par mois : c'est certes insuffisant, mais si nous avons réussi à obtenir ça alors que nous sommes dans l'opposition, nous agissons avec une majorité pour qu'aucune retraite agricole ne soit inférieure au SMIC.**

POUR UNE JUSTE RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL AGRICOLE :

Il faut un travail rémunérateur pour les agriculteurs et les paysans. Ce n'est pas normal que **certains exploitants touchent moins de 500€ par mois. On ne peut pas accepter que les travailleurs qui nous nourrissent, ne puissent pas vivre dignement de leur travail.**

Les responsables ?

Les géants de la distribution et de l'agroalimentaire. En quête permanente de profit, ils ne se soucient pas de rémunérer à sa juste valeur les produits fournis par nos paysans.

Pourquoi peuvent-ils le faire en toute impunité ? Car l'UE et l'Etat n'interviennent plus dans la détermination des prix d'achat et des volumes de production, le néolibéralisme se refusant d'intervenir pour protéger nos exploitants.

Notre proposition ?

Sortir le bâton pour contraindre les géants de l'agroalimentaire à rémunérer correctement les agriculteurs, à travers différents mécanismes :

- ▶ **Une conférence annuelle sectorisée selon le type de production**, rassemblant les représentants des syndicats agricoles, de l'Etat, des organisations de producteurs, des transformateurs et des distributeurs. Elle permettrait des indicateurs de coûts de production et de fixer un prix de référence à l'année. Son objectif est d'**empêcher la vente à perte par les agriculteurs. Il faut rendre publiques ces discussions.**
- ▶ **La création d'un droit d'alerte et d'intervention** pour les filières de production dans le cas où les prix d'achats sur les marchés mondiaux s'effondrent **empêcher que la vente ne couvre pas les frais de production.**

Comment ? Renforcer le pouvoir d'intervention du Ministre de l'Economie et de l'Agriculture pour encadrer les marges de la distribution (extension du mécanisme de coefficient multiplicateur entre les prix d'achat aux producteurs et les prix de vente aux consommateurs).

LUTTER CONTRE LES IMPORTATIONS DÉLOYALES :

Relever le défi climatique et avoir une alimentation saine : cela passe par une réduction de notre dépendance alimentaire et une limitation de nos importations, en interdisant celles qui ne respectent pas les mêmes normes sanitaires, environnementales et sociales que l'on exige de nos producteurs en France et en Europe.

Quelques chiffres :

75 % des viandes servies dans la restauration hors-domicile sont importées

50% des légumes consommés en France sont importés.

50% de la viande servie en cantine scolaire est importée

- ▶ Cela passe d'abord par la remise en cause des accords de libre-échange déjà signés ou en cours de négociation (CETA, MERCOSUR...). Il faut également mettre en application un **strict principe de réciprocité** (*Interdiction de produits ne respectant pas les normes de productions françaises et européennes*).
- ▶ Cela passe également par l'extension à tous les produits alimentaires, à l'état brut ou transformé, de l'obligation de la mention du pays d'origine des produits.
- ▶ La mise en œuvre concrète de ces mesures nécessite la création d'une **police sanitaire et environnementale** européenne (avec un pouvoir d'intervention et de sanctions pour un réel contrôle actif, sur le terrain, des importations).

Pour produire mieux et pour tous, :
nous avons besoin de 500 000 actifs agricoles en 2030 :

- ▶ Ne plus dépendre des autres pays, retrouver notre souveraineté alimentaire, **produire en quantité suffisante et produire de la qualité** nécessite de relever le défi de l'installation et du renouvellement des générations en agriculture, car aujourd'hui la France :
- ▶ Ne compte plus que 435 000 agriculteurs, **dont la moitié va prendre sa retraite d'ici 2030.**
- ▶ **Perd 25 % de ses paysans tous les 10 ans.**

Fixons nous comme objectif d'avoir 500 000 AGRICULTEURS D'ICI 2030.

Cela passe avant tout par le **développement de la formation PUBLIQUE agricole** :

- ▶ Création de postes d'enseignants et de formateurs dans les lycées publics agricoles.
- ▶ Former en prenant en compte les avancées scientifiques de la recherche agronomique.
- ▶ Formation permettant la transition vers l'agroécologie, la sortie des pesticides et d'améliorer le bien-être animal (fin de l'élevage en cage).

POUR LA MISE EN PLACE D'UNE RÉELLE POLITIQUE ALIMENTAIRE :

Aujourd'hui le constat est fort : il n'existe pas de réelle politique alimentaire nationale
Nous voulons en créer une vraie, une qui permet à toutes et tous de manger à sa faim, avec des produits de qualité et locaux.

Un bref rappel de la situation actuelle :

10 millions

de personnes sous le seuil de pauvreté, **1 enfant sur 5** vit dans ces conditions.

7 millions

de personnes en situation de précarité alimentaire, dont **5.5 millions** qui ont fait les démarches pour accéder à l'**aide alimentaire**.

Pour remédier à cette situation une proposition forte : **la création d'un fonds alimentaire national à hauteur de 10 milliards €/an.**

- ▶ Permettra de généraliser l'**accès à 1 repas par jour à 1€ dans toutes nos communes et cantines scolaires,**
- ▶ Permettra d'accompagner l'investissement des communes dans l'adaptation de leurs cantines et services de restauration scolaire et collective,
- ▶ Permettra d'accompagner les projets alimentaires territoriaux.

Comment alimente-t-on ce fond ?

Engagement de l'Etat + taxe sur les revenus financiers des multinationales de l'agro alimentaires et de la restauration hors-domicile

Permettre à nos enfants d'accéder à un repas équilibré, sain et produit localement : **bon pour le climat, la santé de nos enfants et pour le portefeuille des paysans et agriculteurs !**

Les grands groupes qui font de l'évasion fiscale et qui bénéficient de cadeaux fiscaux doivent mettre la main au portefeuille pour la cantine de nos enfants !

C'est une question d'intérêt général

↪ Il est aussi indispensable de revoir, d'adapter et de simplifier les règles de passation des marchés publics pour l'alimentation pour faire sauter les verrous existants pour prendre en compte les critères de proximité et de qualité des produits (code de la commande publique).

UNE REFONDATION NÉCESSAIRE DE LA PAC : POUR UNE POLITIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE COMMUNE (PAAC)

PAC = Politique Agricole Commune (aide européenne, financée par les Etats).

Refondation de la PAC

- ▶ Les aides doivent être redistribuées selon le nombre d'actifs dans l'exploitation et plafonnées en fonction des volumes de production. Ce qui permettra que ces aides ne soient plus concentrées uniquement par les gros exploitants (¾ de ces aides leur reviennent aujourd'hui).

Cette refondation à un double objectif :

- ↪ Favoriser un plus grand nombre de bénéficiaires, sur des structures à taille humaine, écologiquement performante et respectant le vivant.
- ↪ Renforcer les revenus des actifs agricoles.
- ↪ Reconquérir une souveraineté alimentaire européenne.

Transformer la PAC en PAAC (*Politique Agricole et Alimentaire Commune*) :

- ▶ Grâce à une **Conférence européenne sur la souveraineté alimentaire, fondatrice de la nouvelle PAAC**, à partir d'une initiative française, qui permettra de **définir des objectifs ambitieux pour nourrir les 450 millions d'Européens avec des aliments produits en Europe**, et de surmonter les intérêts divergents des différents États européens. La France doit être une force de proposition dans les instances européennes.

POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME D'ASSURANCE PUBLIQUE AGRICOLE :

Face aux annonces du Président Macron de créer un "système de l'assurance récolte français", **nous proposons un contre-projet, garantissant l'égal accès à toutes et tous à une protection ambitieuse en cas de pertes** et pour la prévention des risques et aléas climatiques, sanitaires et environnementaux.

Pourquoi un contre-projet ? **Car la proposition de la majorité est clairement une arnaque**

↪ 600 millions d'€/an pour subventionner les assureurs privés afin qu'ils proposent des contrats d'assurance récolte, qui ne bénéficient qu'aux gros exploitants, et qui ne couvriraient pas les plus grosses pertes.

Notre projet ?

Un régime d'assurance publique pour tous, qui couvrira les risques climatiques, sanitaires et environnementaux (c'est le pendant agricole de la proposition de nationalisation d'AXA).

- ▶ Avec une caisse gérée par les professionnels agricoles et l'Etat (donc loin des logiques marchandes).

Ce projet de loi a été déposé à l'Assemblée nationale le 7 avril 2020

(https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b2809_proposition-loi)

DÉFENDONS NOTRE RURALITÉ !

Les 30 dernières années de politiques libérales ont entraîné un recul sans précédent de nos services publics et un renoncement à une véritable politique d'aménagement du territoire, soucieuse des intérêts et des besoins humains.

Face à ce constat, nous défendons l'idée d'un nouveau rural. Pour défendre les acteurs de cette ruralité, mais aussi parce que ces ruralités sont indispensables pour répondre aux défis sociaux et climatiques d'aujourd'hui.

- ▶ Il faut donner envie à des jeunes, des agriculteurs, des médecins et des fonctionnaires de s'installer dans ces territoires. Pour ce faire, nous avons plusieurs propositions :

- ▶ **Rendre toute leur importance aux communes**, premier maillon de la démocratie de proximité

↳ Augmentation dès 2022 de la dotation globale de fonctionnement.

- ▶ Permettre de **rendre de nouveau accessible les services publics** (Soins, emploi, école, culture, transports publics, bureau de poste, trésorerie) pour les habitants ↳ grand plan de reconquête de nos services publics : plus une disparition d'emploi public sur ces territoires.

Mise en place d'un **plan de revitalisation rurale**

↳ Adaptation des règles d'urbanismes pour favoriser la reprise démographique des communes et territoires les plus en difficultés ; lancement d'un programme de rénovation et construction de logements ruraux.

Un seul mot d'ordre : irriguer plutôt que concentrer, voilà notre modèle d'aménagement du territoire, à mille lieux de la compétition et de la concurrence généralisée entre grandes métropoles.